



Discours

Paris, le 26 janvier 2019
Seul le prononcé fait foi

Le ministre de la Culture,

Discours de Franck Riester, ministre de la Culture, prononcé à l'occasion de la 46^e édition du Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême, le samedi 26 janvier 2019

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Monsieur le président du conseil régional, cher Alain Rousset,

Monsieur le président du conseil départemental, cher François Bonneau,

Monsieur le président du Grand-Angoulême, cher Jean-François Dauré,

Monsieur le maire, cher Xavier Bonnefont,

Madame la Présidente du Festival international de la bande dessinée, chère Delphine Groux,

Monsieur le Président de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image, cher Samuel Cazenave,

Monsieur le directeur général, cher Pierre Lungheretti,

Monsieur le Président de l'Association pour le développement de la bande dessinée à Angoulême, cher Bruno Racine,

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Avant de commencer, je dois vous dire que je suis doublement heureux d'être ici, avec vous.

D'abord en qualité de ministre de la Culture – donc évidemment du neuvième art – et ensuite en tant que lecteur de bandes dessinées.

J'ai grandi avec Thorgal, Rahan et Alix ; j'affectionnais aussi les comics.

Et même si, parmi les comics, j'ai toujours préféré Thor et Iron Man, c'est un grand plaisir de redécouvrir Batman, mis à l'honneur cette année par le festival.

Mais ce n'est pas tout à fait de Gotham City que je suis venu vous parler.

Aujourd'hui, je suis venu vous parler d'avenir.

- L'avenir de ce festival.
- L'avenir de la bande dessinée.
- L'avenir de ses auteurs-créateurs.

Ce sont trois sujets qui recueillent toute mon attention. Toute mon ambition. Toute ma détermination.

L'avenir de ce festival, d'abord.

Comme Avignon pour le théâtre, Arles pour la photo, et Cannes pour le cinéma, Angoulême s'est affirmée comme la capitale de la bande dessinée. C'est le lieu de résonance de son actualité et de sa diversité.

La richesse de la programmation de cette année et le Grand Prix décerné à Rumiko Takahashi en témoignent d'ailleurs, une nouvelle fois.

Oui, Angoulême est la capitale de la BD. Et elle va le rester.

C'est tout le sens de notre engagement commun autour du contrat pluriannuel pour le festival international de la bande dessinée.

C'est une garantie de stabilité et de visibilité pour le festival.

C'est une garantie, aussi, de moyens, puisque j'ai décidé de pérenniser l'aide allouée cette année par l'Etat.

Ce contrat, c'est la marque, enfin, de notre attachement à voir cette grande fête demeurer à Angoulême.

Je suis persuadé que toutes les collectivités partenaires partagent avec moi cet objectif.

Alors je les invite à s'engager, concrètement, dès cette année, pour faire avancer la création de structures pérennes pour le festival. Le dossier ne date pas d'hier. Et il est vital pour Angoulême.

Il est nécessaire que les partenaires publics disposent, très vite, d'une étude de programmation précise – technique, architecturale et financière – qui nous aide, collectivement, à prendre les bonnes décisions.

Cela implique de réunir tous les partenaires du festival. De discuter ensemble. Et de construire des solutions durables. Cette discussion pourra se tenir au sein de l'Association pour le développement de la bande dessinée à Angoulême.

J'en profite pour saluer l'engagement sans faille de son président, Bruno Racine, depuis maintenant deux ans.

Quoi qu'il en soit, le pilotage de cet important chantier devra être assuré par l'une des collectivités locales partenaires. C'est la garantie de son succès.

Au-delà du festival, l'écosystème de l'image à Angoulême demande une gouvernance adaptée.

C'est ainsi que nous en ferons, davantage encore, un véritable pôle de compétitivité.

Il y a tant à faire, avec le nombre et la qualité des établissements angoumoisins !

- Je pense au pôle Magelis,
- A la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image,
- Au festival, évidemment,
- A l'école européenne supérieure de l'image,
- Mais aussi à l'Alpha, que j'ai impatience de visiter dans quelques instants, car vous connaissez mon engagement pour faire des bibliothèques et médiathèques des maisons de Service public culturel de proximité.

Nous devons faire en sorte que chacun prenne sa part au projet, dans un esprit de coopération. L'Etat répondra présent pour vous accompagner.

Je suis certain que nous parviendrons à tendre vers le même horizon : celui du rayonnement d'Angoulême au bénéfice du neuvième art.

Le deuxième sujet que je souhaite aborder avec vous, c'est l'avenir de la bande dessinée.

Plus particulièrement, l'avenir de notre politique nationale en faveur de la BD.

C'est l'objet de la mission qui était confiée, ici même, il y a un an, à Pierre Lungheretti.

Monsieur le directeur général, cher Pierre : merci pour le formidable travail accompli.

Merci pour ce panorama complet du neuvième art français ; pour vos innombrables rencontres et entretiens ; pour votre effort de concertation, votre talent d'écoute et d'analyse.

C'est une importante contribution qui nous permettra de donner un nouvel élan au soutien à la BD, comme vous avez su donner un nouvel élan à la Cité internationale.

A partir de vos propositions, nous amorcerons des chantiers dès cette année.

Car je souhaite avancer vite.

- Nous ferons de 2020 « l'année de la bande dessinée ».

C'est une excellente idée, et je vous en remercie, cher Pierre.

Ce sera l'occasion de multiplier les expositions, les colloques et les commandes publiques, sur tout le territoire et à l'étranger ; de donner à la BD reconnaissance et visibilité, durant toute une année.

L'organisation de cet événement sera confiée au Centre national du Livre, en collaboration avec la Cité internationale.

J'y vois un binôme intéressant, des institutions qui ont vocation à coopérer plus encore, à travailler et interagir ensemble.

Nous sommes fin janvier 2019, autant dire que 2020, c'est demain.

Il faudra donc faire vite et bien. Je vous fais confiance !

- Nous lancerons un concours biennal pour les jeunes auteurs.

Parce qu'au sein des professions créatives, celle d'auteur de bande dessinée a ses particularités – j'y reviendrai. Et c'est d'autant plus difficile pour ceux qui débutent.

Dans la grande famille de la bande dessinée, je sais que les nouveaux arrivants peuvent compter sur l'aide et le soutien de leurs aînés. Ce soutien, je veux le prolonger.

Je souhaite faciliter l'insertion professionnelle des jeunes auteurs ; encourager la diffusion de leur travail ; leur donner de la visibilité.

C'est l'objectif de ce concours. Il existe déjà pour les jeunes architectes et paysagistes, et il a démontré tout son succès.

- Nous permettrons aux fonds d'auteurs de référence d'entrer dans les collections nationales, et d'y être exposés.

Aujourd'hui, nous manquons cruellement d'une politique nationale du patrimoine de la bande dessinée. Je compte y remédier.

Je veux que ces planches, qui ont demandé tant d'heures de travail à leurs auteurs, et procuré tant d'heures de plaisir à leurs lecteurs, je veux que ces planches soient recensées, préservées, admirées, exposées.

Je souhaite organiser un recensement systématique des fonds patrimoniaux de BD dans les collections de nos musées et de nos bibliothèques.

Il s'accompagnera d'une enquête prospective sur les fonds d'auteurs détenus en main privée, susceptibles de rejoindre les collections publiques – enquête que je souhaite confier à la Cité internationale.

En annonçant ce projet, j'ai une pensée émue pour Denis Sire, pilier historique de Métal Hurlant, auteur majeur de bande dessinée, qui nous a quittés il y a quelques jours.

Son fonds fait partie des fonds qui pourraient rejoindre les collections nationales, ou celles de la Cité. Nous en serions infiniment honorés.

- Nous imaginerons une « deuxième scène » pour la Cité de la BD.

Aujourd'hui, la valorisation de la bande dessinée se fait essentiellement dans les territoires : par la programmation des festivals, par les expositions des institutions culturelles.

J'entends que vous souhaitez un lieu dédié à Paris.

Nous devons pouvoir offrir à votre art, à Paris aussi, des espaces d'exposition, de débat, d'accueil de manifestations. Nous devons faire circuler les programmations des autres établissements.

Ce lieu n'entrera pas, avec Angoulême, en concurrence ; il sera en résonance. Il sera un relai.

- Nous intégrerons au pass Culture une offre BD la plus large possible.

Pour cela, nous avons besoin de ceux qui font vivre la bande dessinée. Nous avons besoin de vous.

C'est à vous de vous inscrire sur le pass ! C'est à vous de proposer vos offres de livres physiques, de livres numériques, de festivals, d'expositions, de rencontres avec des auteurs, des dessinateurs, des éditeurs !

A terme, nous souhaiterions créer des parcours thématiques autour de la BD, au sein du pass Culture.

Pour initier, par exemple, à l'histoire de la bande dessinée ; pour faire découvrir les grands auteurs.

Voilà donc une esquisse de nos projets à venir.

Je dis « esquisse », car le rapport de Pierre Lungheretti est d'ores et déjà en ligne sur le site du ministère de la Culture.

Chacun pourra se l'approprier, et nous pourrons aller plus loin encore.

Je suis également venu vous parler d'une question que je ne peux ignorer. Qu'aucun de nous ne peut ignorer. Celle de l'avenir des auteurs de bande dessinée.

Elle est directement liée à l'évolution de la filière.

Une filière sur laquelle les regards ont changé, par le dynamisme, la diversité et la créativité de la production actuelle.

Et ils ont changé en bien.

La bande dessinée n'est désormais plus considérée comme un « art mineur », réservé aux enfants.

En France, le marché connaît une croissance sans précédent, de 9% par an.

- La BD représente près de 11 % du chiffre d'affaires de l'édition,
- Plus de 5 000 titres ont été publiés en 2017,
- Et les auteurs sont de plus en plus nombreux.

Cependant, ne nous y trompons pas : derrière ces chiffres, se cachent aussi beaucoup d'interrogations des auteurs, sur leur métier, leur quotidien, leur précarité.

J'en suis pleinement conscient.

J'ai entendu leurs préoccupations lors de nos échanges, et par la voix des États généraux de la bande dessinée.

Je sais combien les spécificités du travail des créateurs de BD les placent – tout comme les auteurs et illustrateurs de livres jeunesse – dans une situation plus précaire encore que les autres auteurs.

Mais avant d'agir, il nous faut une analyse plus précise.

Le ministère de la Culture a lancé avec le CNL et tous les acteurs de la filière, une étude sur la création de valeur dans la littérature jeunesse.

Les résultats sont attendus pour la fin du premier semestre.

Ils serviront aussi à éclairer la situation de la bande dessinée, comparable à bien des égards.

Nous en tirerons les conclusions nécessaires.

Les solutions relèvent principalement de la responsabilité de la chaîne du livre.

Néanmoins, si l'Etat doit jouer son rôle de médiateur, il le fera – comme il l'a fait, par le passé.

En parallèle, nous poursuivons nos réflexions sur la réforme du régime social des artistes-auteurs.

Une mission, confiée à l'inspection générale des affaires culturelles et à l'inspection générale des affaires sociales, vient de s'achever. Elle propose des pistes de consolidation et d'évolution du régime social des artistes-auteurs.

Le Gouvernement prendra le temps d'étudier ces propositions.

Je veux vous dire qu'elles feront l'objet d'une concertation effective.

Les rapporteurs de cette mission se sont penchés sur une évolution du régime des rémunérations "connexes" aux revenus tirés de l'exploitation directe des œuvres.

Je pense par exemple aux activités de médiation ou de transmission, dans les établissements scolaires ou les institutions culturelles.

Je sais que cette question est importante pour beaucoup de créateurs qui voient leurs revenus orientés à la baisse.

Je souhaite que les services de l'État puissent travailler avec vous sur ce dossier.

Un groupe de travail sera installé à cet effet prochainement.

J'ai par ailleurs décidé d'engager une réflexion plus large sur le statut du créateur, afin de redéfinir sa place économique, sociale et culturelle.

Je sais que les auteurs de bande dessinée y sont sensibles.

Dans les années 1960-1970, les pouvoirs publics ont voulu soutenir la création en donnant aux artistes-auteurs la protection sociale la meilleure, celle des salariés.

Pour autant, le statut des créateurs n'est ni celui des salariés, ni réductible à celui des indépendants.

Une réflexion de fond sera menée, sur ce sujet, dès cette année.

Elle dressera le panorama économique dans lequel évoluent créateurs et auteurs.

Elle recensera les difficultés qu'ils rencontrent, mais aussi les opportunités dont ils disposent.

Les artistes-auteurs et l'ensemble des acteurs culturels y seront pleinement associés.

Mesdames et messieurs,

Depuis le plan lancé par Jack Lang, il y a trente ans, complété par Philippe Douste-Blazy, aucun gouvernement n'avait pris d'initiative globale en faveur de la bande dessinée.

Aucun – jusqu'à maintenant.

C'est le moment.

Car la BD connaît un âge d'or.

Cette création foisonnante et prospère, il nous revient de l'accompagner.

Nous assurerons aux œuvres et à leurs auteurs une diffusion, une reconnaissance et une protection plus larges.

Aujourd'hui, nous posons, ensemble, les bases d'un nouvel élan pour le neuvième art.

D'une politique publique renouvelée en faveur de la bande dessinée.

Nous donnerons à cet art que nous aimons, aux auteurs qui le nourrissent, aux acteurs qui le portent, toute la reconnaissance qu'ils méritent, et des conditions de développement stables et équitables.

Ce n'est pas une option.

C'est ma responsabilité.

Je me battraï, pour que la bande dessinée rayonne plus encore.

Pour que la génération de demain, et celle d'après-demain, aient encore des bulles à lire.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC